



ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMOPA

Jeudi 8 mars 2018

Conformément à la loi sur le fonctionnement des associations loi 1901, les membres de l'A.M.O.P.A. du Département de Seine et Marne ont été convoqués, pour se réunir en Assemblée Générale Ordinaire, ce jour au lycée Gaston Bachelard de Chelles à 9 h 15.

Monsieur Guy FERET, Président de l'AMOPA 77, ouvre la séance à 9h20. Il souhaite la bienvenue à tous les participants et remercie Mme Culioli, Proviseure du Lycée Gaston Bachelard, pour son accueil.

Monsieur le Président présente les excuses de nombreux adhérents qui ont donné délégation de pouvoir au Président ou à d'autres membres du bureau ou de leurs connaissances à jour de leur cotisation. *(la liste est disponible sur demande auprès du Président)*

Tous ces adhérents sont à jour de leur cotisation et ont transmis leurs procurations par courriers ou courriels. Le Président les remercie chaleureusement d'avoir ainsi contribué à la participation de l'AGO.

9 personnes présentes dans la salle. Procurations : 10 - Votants 19 voix

Comme l'an passé pour des raisons économiques, aucune invitation n'a été envoyée par écrit mais seulement par voie numérique.

Ordre du jour proposé :

- A) Approbation de l'Ordre du jour
- B) Approbation du compte rendu de l'AG du 2 février 2017
- C) Présentation du bilan moral,
- D) Adhésions de l'AMOPA 77 à la SHG (Société d'Histoire de Gretz Armainvilliers) et au SIMT (salon de l'Intelligence de la main et de la Technologie), la Cie du Lac, Les Jeunes et la Généalogie
- E) Présentation du bilan financier par M. Alain LABAYE, trésorier
- F) Demande du quitus de l'assemblée pour le bilan moral et pour le bilan financier,
- G) Perspectives 2018.
- H) Election du Bureau (renouvellement du mandat de Trésorier)
- I) Informations et Questions diverses.

A- Approbation de l'ordre du jour : approuvé à l'unanimité

B- Approbation du compte rendu de l'AG du 2 Février 2017 : approuvé à l'unanimité

C- Rapport moral et bilan d'activités :

Le rapport moral et le bilan des activités sont présentés par le Président à l'aide d'un diaporama.

La remise des Palmes Académiques à l'ADSEA à St Germain Laxis le Mercredi 15 mars 2017.

Les 9, 10, 11, 12 juin 2017: Spectacle de la Cie du Lac : « Peter Pan » dont l'AMOPA 77 est partenaire.

Concours nationaux de l'AMOPA Nationale :

*Section Départementale de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques
479 route de Boissise 77 350 Le Mée sur Seine -06 83 14 89 62- amopa77@orange.fr*

Le concours national « Défense et Illustration de la Langue française » est reconduit. Ce concours comprend 5 prix différents. Le bureau s'est réuni pour choisir les copies dignes d'être envoyées au jury national.

Partenariat de l'AMOPA 77 avec la SHG (Société d'Histoire de Gretz Armainvilliers) avec le SIMT (salon de l'Intelligence de la main et de la Technologie), l'association : « Les jeunes et la généalogie » :

a) SHG : La SHG est une association de type 1901, implantée à Gretz Armainvilliers. Sa vocation est de présenter des conférences et des sorties culturelles de haute qualité.

La convention de partenariat a été reconduite entre la SHG et l'AMOPA 77 permettant indifféremment aux adhérents des deux associations d'organiser seules ou conjointement des activités, des conférences et des sorties culturelles.

b) SIMT : Le SIMT (adhérent AFDET) organise tous les ans un salon (21ème cette année) permettant aux jeunes de l'Académie de Créteil de s'informer, de chercher, de définir, de parfaire leur futur cursus d'orientation professionnel. Le SIMT a reçu cette année près de 3000 jeunes.

Poursuite du partenariat avec l'association : « Les jeunes et la généalogie ».

Mireille Yoesle a participé activement aux assemblées générales du **SIMT, de la SHG et de l'association les Jeunes et la généalogie, nos partenaires.**

Don du livre : l'AMOPA nationale organise une collecte de livres neufs ou très peu utilisés pour les envoyer via la Marine Nationale et son bateau-école dans des pays en voie de développement et/ou francophones. Nous avons ainsi donné plusieurs cartons de recueils neufs, anthologies annuelles du palmarès du concours de poésie en français créé par l'Association **Poésie en Liberté**. Cette opération sera renouvelée.

Partenariat : Par l'intermédiaire de notre membre Christian Bouda, l'AMOPA 77 s'est associée au Rotary Club pour récompenser deux concours : celui du meilleur élève pâtissier au lycée Antonin Carême de Savigny le Temple et celui d'éloquence au lycée La Mare Carrée de Moissy-Cramayel.

AMOPA 94/77 : le partenariat avec l'AMOPA 94 a consisté à participer à la remise du prix de la meilleure thèse des Universités de Marne la vallée et de Paris Est-Créteil.

Conférence : décision a été prise d'être partenaire de la conférence sur le décrochage scolaire organisée par le district 12 (Fontainebleau) qui aura lieu le mercredi 15 mars 2018.

D - Rapport financier : (Ci-joint)

Monsieur Alain LABAYE, Trésorier de l'A.M.O.P.A. 77 présente le bilan financier de l'association pour l'exercice 2017 :

Total dépenses 2017 : 1934,12 €

Total recettes 2017 : 1953,00 €

Résultat de l'exercice : + 18,88 €

Trésorerie au 01/01/2018 = 6863,29 € (Relevé CCP N° 15 du 27/12/2017)

Le Président remercie le Trésorier pour son travail et la qualité de la présentation des comptes de l'association.

Intérêt général : 121h00 - Intérêt public : 58h00

Total heures engagement : 179h00

E- Demande du quitus de l'assemblée pour le bilan moral et pour le bilan financier :

Après présentation du rapport moral et du rapport financier, le Président demande quitus à l'assemblée pour le rapport moral :

a) Demande de quitus pour le rapport moral : Quitus accordé à l'unanimité pour le rapport moral

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

b) Demande de quitus pour le rapport financier : Quitus accordé à l'unanimité pour le rapport financier

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

F- Présentation des sorties et activités et perspectives 2018.

1 - activités de la SHG :

Programme communiqué régulièrement par voie numérique.

2 - Avec la Compagnie du Lac Comédie musicale « Notre-Dame de Paris » du 12 au 17 juin 2018, salle du Millénaire à Savigny le Temple.

3 - Sorties AMOPA :

Sortie à la base aérienne militaire 113 de St Dizier prévue le jeudi 4 octobre 2018. Protocole en cours coaché par Mireille Yoesle. Nécessité de fédérer les adhérents de plusieurs associations : AMOPA – SIMT – AFDET etc... afin de pouvoir finaliser le projet.

4- Le Projet de convention (avec AMOPA 94) ayant été validé pour deux années nous serons partenaires en 2018 pour la deuxième et dernière fois.

Cette convention déjà établie voici deux ans avec pour partenaire l'AMOPA 94 crée un "Prix Amopa de la meilleure thèse francophone" avec l'université UPE "Paris-Est Créteil ».

5 - Collecte de livres dans le cadre de Don-du livre, émanation de l'AMOPA nationale.

6- Projet d'une conférence en Seine et Marne Nord après celle de Fontainebleau.

G- Election des membres du Bureau :

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée de la nécessité d'élire un nouveau Bureau et fait appel à de nouvelles candidatures. Le Bureau actuel souhaite se représenter dans son intégralité sauf Monsieur Alain Labaye, trésorier, qui démissionne. Monsieur Patrick Moreau est candidat à ce poste. Monsieur Daniel Bach est candidat pour être membre du bureau.

Monsieur le Président propose que la réunion de bureau se déroule à l'issue de l'AGO.

La composition actuelle du bureau est :

Guy FERET	Président
Alain LABAYE	Trésorier
Michel HARDY	Relations AFDET - AMOPA
Mireille YOESLE	Relations AMOPA-SHG+Jeunes Généalogie
Alain HABRAN	Jeux - Concours
Bernard GUEREMY	Conseiller auprès du Président
Alain DUPRE	Membre
Christian BOUDA	Relations Cie du Lac
Christian SYNOWIECKI	Relations SIMT AMOPA
Georges CALAS	Membre
Bernard CHABROLLES	Membre
Annick LABAYE	Membre

H- Informations et Questions diverses :

Aucune question diverse :

Monsieur le Président remercie les membres de l'association et lève la séance à 10h35.

Le Président

Guy FERET

PJ : Compte financier de l'exercice 2017.

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

SITUATION FINANCIERE AU 31 Décembre 2017

AMOPA 77

ACTIVITES DE LA SECTION	DEPENSES	ACTIVITES DE LA SECTION	RECETTES
Manifestations	0,00	Manifestations	0,00
Actions en faveur de la jeunesse	1200,00	Actions en faveur de la jeunesse	0,00
Frais de fonctionnement	734,12	Recettes de fonctionnement	1953,00
Fournitures de bureau	0,00	Quote-Part - Solde 2013	887,00
Affranchissements	65,64	Quote-Part - 1er Acpte - 2014	533,00
Catalogues & Imprimés		Q-P - 2ème Acpte - décembre 2014	533,00
Subventions accordées		Subventions	
Frais Palmes Académiques-AG-Lyon	604,78	Dons Adhérents et sympathisants	0,00
Frais de tenue de compte	43,70	Remboursement timbres AMOPA Nat	
Adhésions SIMT - SHG :	20,00	Dons Siège	
TOTAL GENERAL DEPENSES	1934,12	TOTAL GENERAL RECETTES	1953,00

Trésorerie

Solde au 31 décembre 2016	6844,41	. Avoirs en banque	
Recettes 2017	+ 1953,00	- Compte-courant	6863,29
Dépenses 2017	- 1934,12	- Placements divers	
Solde au 31/12/2017	6863,29	- Espèces	
Situation réelle en fin d'exercice	6863,29	TOTAL	6863,29
Trésorerie au 31 décembre 2017	6863,29	Nbre Heures Intérêt Général :	121:15:00
à recevoir +		Nbre Heures Intérêt Public :	58:30:00
à dépenser -			

*Section Départementale de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques
479 route de Boissise 77 350 Le Mée sur Seine -06 83 14 89 62- amopa77@orange.fr*

Compte-rendu de la réunion de bureau du 8 mars 2018

Le bureau est réélu dans son entier. Monsieur Alain LABAYE, démissionnaire du poste de trésorier reste membre de l'association.

Sont nouvellement élus :

Monsieur Patrick MOREAU en tant que trésorier de l'Association AMOPA 77

Monsieur Daniel BACH en tant que membre.

Composition du Bureau 2018 :

Guy FERET	Président
Patrick MOREAU	Trésorier
Michel HARDY	Relations AFDET - AMOPA
Mireille YOESELE	Relations AMOPA-SHG+Jeunes Généalogie
Alain HABRAN	Jeux - Concours
Bernard GUEREMY	Conseiller auprès du Président
Christian BOUDA	Relations Cie du Lac
Christian SYNOWIECKI	Relations SIMT AMOPA
Daniel BACH	Membre
Alain DUPRE	Membre
Georges CALAS	Membre
Bernard CHABROLLES	Membre
Annick LABAYE	Membre
Alain LABAYE	Membre

L'ordre du jour étant épuisé le président lève la séance à 11h.

Le Secrétaire de séance

Le Président